

Ancré sur la plateforme de formation de Saint-Nazaire, le projet de Campus des métiers et des qualifications de l'aéronautique en Pays de la Loire a été officialisé en septembre 2013. Une belle aventure en perspective pour les acteurs industriels et opérateurs de formation de la filière.



[DOSSIER]

Campus des métiers et des qualifications de l'aéronautique en Pays de la Loire : un réseau au service d'une filière industrielle et d'un territoire

Porté par l'académie de Nantes, en partenariat avec la Région, le campus des métiers et des qualifications de l'aéronautique en Pays de la Loire fédère un réseau de membres qui s'engagent à entretenir des liens et à instaurer un partenariat renforcé pour les sujets qui les rassemblent. Il regroupe :

- les établissements Airbus de Nantes et Saint-Nazaire, Aérovia, et le réseau de sous-traitants PME/TPE ;
- cinq lycées professionnels publics ;
- trois lycées polyvalents dont deux publics et un privé sous contrat ;
- les réseaux des CFA de l'Éducation Nationale et des Afpi, récemment renommé Pôle de formation des industries technologiques ;
- l'université de Nantes (IUT de Saint-Nazaire et IUT de Nantes) ;
- l'École supérieure des techniques aéronautiques et de construction automobile (Estaca) ;
- trois organismes de formation continue : gréta, Afpa et Afpi ;

- l'Institut de recherche technologique IRT Jules Verne ;
- le centre de ressources technologiques Clarte ;
- le centre d'études sur les matériaux composites avancés pour les transports CEMCAT ;
- le centre d'études et de recherches en protection électromagnétique Cerpem.

Les bénéficiaires attendus

L'ambition des membres du campus, au premier rang desquels le rectorat de Nantes et la Région Pays de la Loire, est, globalement, de rendre les métiers industriels attractifs, de proposer un ensemble de formations de qualité qui se complètent, d'apporter des réponses appropriées et coordonnées aux besoins des entreprises et de créer des synergies entre les partenaires, génératrices d'un enrichissement mutuel. Autant d'objectifs qui contribueront au développement économique du territoire.

Une offre de formation complète proposée aux jeunes

Actuellement, ce sont 12 diplômes différents qui peuvent être préparés dans les établissements du campus, du niveau V (CAP) au niveau II (licence professionnelle). Auxquels s'ajoute le diplôme d'ingénieur de l'École supérieure des techniques aéronautiques et de construction automobile (Estaca), école d'ingénieurs qui dispose d'une antenne à Laval et propose une formation dans les domaines du transport (aéronautique, automobile, spatial et transports guidés). Les formations initiales sont réalisables sous statut scolaire et/ou sous statut d'apprenti, en réseau avec les CFA de l'Éducation nationale et l'Afpi.

S'inspirant des pratiques pédagogiques en usage au sein de la plateforme de formation aux métiers de l'aéronautique, qui constitue les fondations du campus (cf. page 28), ce dernier

s'attache à développer une pédagogie fondée sur la participation active des élèves, des apprentis, des étudiants et des adultes en formation autour de projets industriels. L'aspect novateur de cette pédagogie réside dans son caractère généralisé, nécessitant un travail collaboratif des équipes pédagogiques ainsi qu'un partenariat étroit entre ces équipes et les représentants des entreprises partenaires.

L'un des atouts du campus sera de faciliter la mutualisation des équipements pédagogiques des établissements et de favoriser les coopérations entre apprenants de différents niveaux de formation. Le conseil régional est un acteur essentiel dans l'aide apportée aux établissements pour l'aménagement des locaux et l'acquisition d'équipements pédagogiques, en complément des dotations effectuées par Airbus. Une attention particulière sera accordée à la pratique de l'anglais et aux

ouvertures européennes et internationales, grâce notamment aux possibilités offertes par certaines entreprises dont le périmètre s'étend en dehors du territoire national.

Des équipes pédagogiques qui développent des compétences spécifiques

Le partenariat existant entre le réseau d'établissements et Airbus a déjà permis aux équipes pédagogiques d'acquiescer, dans le cadre d'actions de formations continues, des compétences spécifiques dans le domaine de l'aéronautique, notamment à l'occasion de déplacements sur différents sites du groupe Airbus (Airbus Toulouse, Airbus hélicoptères) et de ses partenaires. Impliqués dans cette démarche, les enseignants/formateurs concernés sont aussi engagés dans une réflexion collective pour la planification et l'organisation des activités de formation du niveau V au niveau II.

La présence de l'IRT Jules Verne au sein du campus constitue un plus essentiel pour le développement des technologies avancées de production et pour l'apport de son expertise sur les besoins en compétences à développer.

Des entreprises et des laboratoires de recherche eux aussi bénéficiaires

Le premier bénéfice que les entreprises tireront du campus réside dans la mise à disposition d'un panel riche et varié de profils, adaptés à leurs besoins - produit de la qualité et de la complémentarité des formations dispensées et des parcours proposés aux jeunes au sein des établissements partenaires. La contribution d'opérateurs de la formation continue tels que le gréta, l'Afpa ou le Pôle de formation des industries technologiques permettra en outre d'apporter une réponse rapide à des besoins d'adaptation à court terme de compétences.

Une pédagogie de projet, au centre des apprentissages en établissement de formation et en entreprises, sera mise en œuvre, et les projets pédagogiques menés par les apprenants seront pensés, à la fois dans leur contenu et leurs modalités de réalisation, de manière à apporter une réelle plus-value.

Des transferts technologiques seront opérés, grâce à la mise à disposition des entreprises, PME et TPE notamment, des plateaux techniques des établissements, dotés d'équipements récents – voire bénéficiant des technologies les plus pointues proposées par les laboratoires de recherche, avec lesquels les enseignants/formateurs entretiennent des liens.

Le développement de partenariats tripartites établissements/entreprises/laboratoires de recherche est en effet de nature à favoriser la réalisation de projets innovants, études, prototypes, et à faire du campus un lieu propice à l'innovation technologique sous toutes ses formes et aux transferts de compétences.

Le ressourcement des enseignants/formateurs, obtenu grâce à des immersions en entreprise, ainsi qu'à une relation étroite entre les équipes pédagogiques et les membres des laboratoires de recherche ou de ressource technologique, se fera donc au profit des PME/TPE et des publics en formation.

Organisation et fonctionnement du campus

Le 26 février 2014, une première réunion de l'ensemble des acteurs a permis de s'accorder sur une méthode et un calendrier de mise en œuvre du campus. Elle s'est déroulée au sein de l'établissement Airbus de Saint-Nazaire, en présence de 56 personnes : représentants du rectorat, du conseil régional, membres du système éducatif, du monde de la recherche et des entreprises.

Ensuite a eu lieu la dissolution de la plateforme de l'aéronautique préexistante afin de créer un comité de pilotage provisoire du campus.

Placé temporairement sous l'égide du rectorat, composé de représentants de l'ensemble des partenaires, il s'est réuni au printemps afin de réfléchir à différents objets tels que la structure juridique du réseau, son mode de gouvernance, les objectifs concrets assi-

gnés au campus, et les actions qui en découlent. Globalement, la mission de ce comité consiste à proposer, dans l'année, une organisation et un mode de fonctionnement pérennes.

Les actions envisagées sont d'ordre et de natures divers.

A titre d'exemples et sans ordre de priorité :

- Actions de veille concernant les besoins en compétences des entreprises, afin d'être en capacité d'adapter l'offre de formation du Campus ;

- Mise en œuvre de formations complémentaires d'initiative locale (FCIL) répondant à des besoins spécifiques et limités dans le temps des entreprises ;
- Actions destinées à faciliter le placement des jeunes dans les entreprises (pour les périodes de formation en milieu professionnel, les stages, les contrats d'apprentissage ou de qualification) ;

- Actions d'accompagnement des jeunes vers l'emploi par la formation aux techniques de recherche d'emploi ;
- Participation aux ingénieries de for-

La plateforme de l'aéronautique : le précurseur du campus des métiers et des qualifications de l'aéronautique

Le campus des métiers et des qualifications de l'aéronautique en Pays de la Loire n'a pas été créé à partir de rien. Il prend appui et prolonge une démarche partenariale entreprise en 2008, avec la création de la Plateforme de formation aux métiers de l'aéronautique.

Cette plateforme s'appuie alors sur une convention signée entre le recteur de l'académie de Nantes et Airbus France, établissement de Saint-Nazaire. Trois lycées publics et le CFA EN 44 y participent : le lycée professionnel des Trois Rivières de Pontchâteau (44), le lycée professionnel Brossard-Blanchon de Saint-Nazaire, le lycée général et technologique Aristide Briand, implanté lui aussi à Saint-Nazaire.

En 2010, la plateforme englobe l'établissement Airbus de Nantes.

En 2013, le Pôle plasturgie composites de Nantes, regroupant le lycée professionnel Les Savaères de Saint-Sébastien sur Loire (44), le lycée professionnel Louis-Jacques Goussier de Rezé (44) et les IUT de Saint-Nazaire et de Nantes, intègrent la plateforme de formation aux métiers de l'aéronautique.

Un comité de pilotage, co-présidé par le recteur de l'académie, le président de l'université de Nantes et Airbus réunit annuellement l'ensemble des acteurs de la plateforme pour faire le point sur les actions menées et envisager la suite.

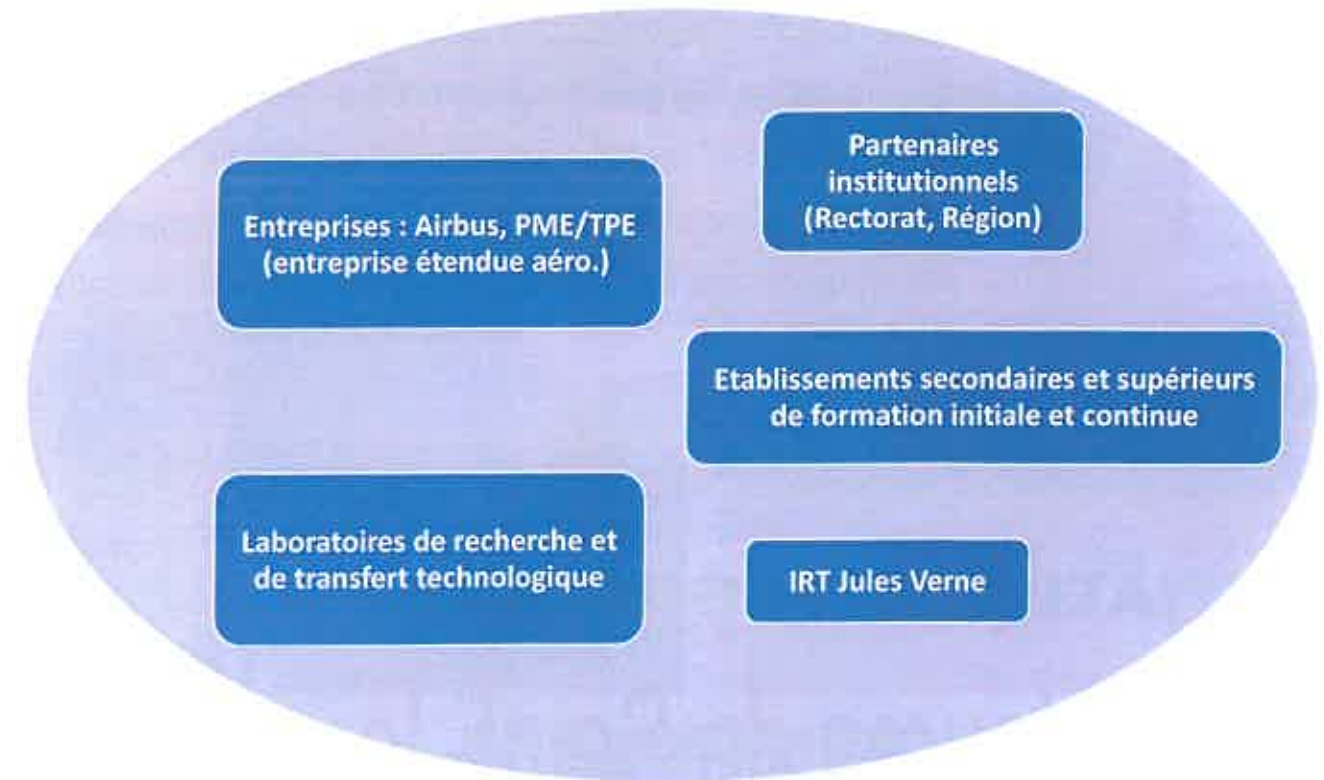
Une large palette de formations proposées

Depuis sa création en 2008, les établissements de la plateforme ont développé une offre de formation permettant la préparation de 12 diplômes, du niveau CAP à la licence professionnelle, ainsi qu'une palette de diplômes complémentaires formant à des compétences spécifiques, attendues par le secteur aéronautique régional.

Les jeunes n'ont pas été les seuls bénéficiaires de la plateforme : les adultes en formation continue, les équipes pédagogiques des établissements de formation, et les entreprises y ont aussi trouvé un intérêt, grâce aux divers projets menés en son sein, centrés sur les problématiques d'optimisation de processus.

Avec la création du campus des métiers et des qualifications, la plateforme de l'aéronautique va disparaître. Elle aura largement initié et contribué à créer les conditions favorables à la labellisation du campus, son digne successeur.

CAMPUS = RESEAU DE PARTENAIRES



mation pédagogique associées aux projets collaboratifs ;

- Actions de facilitation de la mise en œuvre des projets pédagogiques menés par les jeunes ;
- Actions de transferts de compétences au bénéfice des PME/TPE ;

- Actions destinées à favoriser l'accès aux sections de techniciens supérieurs des bacheliers de la voie professionnelle ;
- Actions destinées à favoriser l'accès aux IUT des bacheliers de la voie technologique ;

- Actions d'accompagnement des diplômés dans une démarche de formation tout au long de la vie, notamment via la VAE ;

- Actions visant à mutualiser les bonnes pratiques et à développer des synergies entre les acteurs du secteur ;

- Actions de communication et de promotion des métiers et des formations proposées au sein du campus, vers l'externe comme vers l'interne.

Bénéficiant de l'implication de l'ensemble des parties prenantes et de la richesse de l'expérience issue de la plateforme de formation aux métiers de l'aéronautique, le Campus des métiers et des qualifications de l'aéronautique en Pays de la Loire semble promis à un bel avenir.

Jean-Pierre MOREAU,
délégué académique à la formation professionnelle initiale et continue de l'académie de Nantes



© AIRBUS S.A.S. 2012 - Photo by Sylvain Borel